

# LE HAMEAU RENOIR

## Résidence avec piscine

### Descriptif Sommaire

Le présent descriptif sommaire a pour objectif d'informer sur les caractéristiques générales de la construction projetée.

Elle définit :

1. Les caractéristiques générales de l'immeuble
2. Les prestations intérieures des logements
3. Les parties communes
4. Sécurité

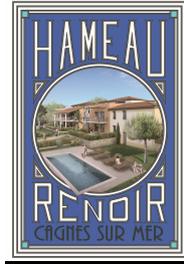
*Cette notice a été établie avant le choix définitif et la mise en Œuvre des différents matériaux ou appareils énoncés. De ce fait, les normes ainsi que les types de matériaux et d'appareils indiqués ci-après ne constituent qu'un cadre général définissant la qualité du programme de construction. Le RESERVANT aura la faculté d'apporter à cette nomenclature tout changement qui lui serait imposé ou qui lui paraîtrait nécessaire, dans la mesure où il n'en résulterait aucune augmentation de prix pour LE RESERVATAIRE et où les nouveaux matériaux et appareils seraient d'une valeur au moins égale à celle indiquée dans la présente notice et présenteraient des caractéristiques de qualité équivalente.*

### I – CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

#### **Réglementations appliquées**

La présente opération sera conforme :

- à la Nouvelle Réglementation Acoustique (NRA)
- à la norme électrique NFC 15-100
- à la réglementation d'accessibilité des bâtiments d'habitation
- à la réglementation de sécurité contre l'incendie des bâtiments d'habitation
- à la réglementation thermique RT 2012



### **Fondations**

- **Les fondations** seront en béton armé suivant l'étude de sol et étude de structure

### **Planchers**

- **Les planchers** seront en béton armé.
- L'ensemble des pièces habitables sera pourvu d'une **chape avec isolant acoustique**.

### **Murs - Cloisons - Doublages**

- **Les murs** de l'immeuble seront réalisés en béton armé ou en maçonnerie. Leurs épaisseurs seront déterminées par les études de structure.
- **Les façades** seront revêtues d'un parement en enduit monocouche projeté. Coloris au choix de l'Architecte.
- Doublage thermique intérieur sur les murs d'épaisseur selon les calculs thermiques réglementaires.
- **Doublage acoustique** suivant réglementation en vigueur.

### **Toitures et terrasses**

- **Toit terrasse accessible**
- Les terrasses accessibles recevront une étanchéité multicouche avec isolant thermique
- **Les terrasses accessibles** recevront un revêtement parquet ou carrelage sur plots selon choix de l'architecte

### **Menuiseries extérieures et fermetures**

- **Les fenêtres et portes-fenêtres** seront en aluminium avec double vitrage isolant.
- **Les occultations** seront réalisées par des **volets roulants** à lames PVC, manœuvre **motorisée**.
- **Les garde-corps** seront réalisés en ferronnerie suivant les détails fournis par l'Architecte.

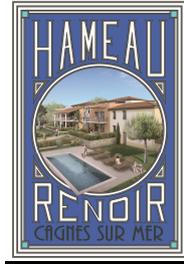
## **II – PRESTATIONS INTERIEURES PRIVATIVES**

### **Menuiseries intérieures**

- Au choix de l'Architecte selon décoration.
- **Les portes intérieures de distribution** seront en postformées prépeintes avec condamnation pour les portes des salles de bains et WC. Quincaillerie en inox ou aluminium sur rosace.
- **Les façades des placards**, selon plans, seront coulissantes ou ouvrantes à la française selon dimensions, l'aménagement intérieur des placards sera laissé à l'initiative et à la charge des acquéreurs.

### **Revêtements de sols**

Pour toutes les pièces des appartements  
Carrelage 45x45 *coloris au choix suivant gamme proposée*.  
Les plinthes seront en carrelage assorti.



### ***Revêtements muraux et plafonds***

- **Pièces sèches** (entrée, séjour, chambres et dégagements y compris placards attenants)

**Les murs** seront revêtus de peinture blanche, finition lisse satinée.

**Les plafonds** seront revêtus de peinture blanche, finition lisse mate.

- **Pièces humides** (cuisine, salle de bains, salle d'eau et wc)

Les murs de **la cuisine** et des **wc indépendants** seront revêtus de peinture blanche, finition lisse satinée. Les plafonds seront revêtus de peinture blanche, finition lisse mate.

Les murs de **la salle de bains** et (ou) de **la salle d'eau** seront revêtus de **faïence murale** toute Hauteur.

### ***Équipements ménagers***

- **La production d'eau chaude sanitaire** sera assurée pour chaque appartement par un cumulus thermodynamique avec pompe à chaleur.

### ***Équipements sanitaires***

- **Les salles de bains et les salles d'eau** seront équipées, selon plans, de :
  - **Receveur de douche** en céramique blanche extra plat avec douchette et flexible.
  - Meuble avec **Vasque blanche, appliques lumineuses** et **miroir**.
  - **WC** en céramique blanche avec réservoir bas à double commande.
  - **La robinetterie** sera chromée.

### ***Branchement pour appareils électroménagers***

- **Des attentes** permettront l'alimentation et l'évacuation d'un lave-vaisselle et/ou d'un lave-linge selon plans (appareils non fournis), situées dans les cuisines ou salles de bains suivant les spécificités techniques.

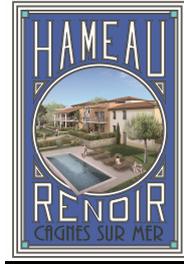
### ***Équipements électriques et de télécommunication***

- **L'installation et les équipements électriques** seront réalisés conformément à la norme NF C15-100.
- **Le petit appareillage électrique** sera blanc de type CELIANE de chez LEGRAND ou équivalent.
- Le séjour et toutes les chambres seront équipés d'**une prise RJ 45**.
- Le séjour et la chambre principale seront équipés d'**une prise TV/FM**.
- **Antenne collective** hertzienne compatible avec la réception TNT.
- Les appartements seront équipés d'**une sonnette** incorporée dans le tableau électrique et d'un **vidéophone** avec platine d'appel au niveau de l'entrée de l'immeuble.
- Le chauffage des pièces principales est assuré par un système de pompe à chaleur collectif, réglable pièce par pièce. La diffusion à partir du ventilo-convecteur s'effectue en faux plafond par grille à vanelles asservies à des thermostats.

Les salles de bains seront équipées d'**un radiateur sèche-serviettes électrique**.

### ***Ventilation Mécanique Contrôlée***

- **L'air neuf** sera pris par des bouches d'entrée d'air implantées dans des pièces sèches.
- **L'air vicié** sera extrait par des bouches d'extraction implantées dans les pièces humides. La circulation de l'air à l'intérieur de l'appartement se fera sous les portes.



### III – PARTIES COMMUNES

#### **Ascenseur**

- Un ascenseur desservira tous les niveaux.

#### **Escalier**

Un escalier en béton desservira également tous les étages

- **L'éclairage**, par appliques décoratives sera commandé par des **détecteurs de présence**.

#### **Garage et parking**

- **Les murs, sol et plafond** seront bruts de finition.
- **L'éclairage**, par appliques décoratives sera commandé par des **détecteurs de présence**.

#### **Aménagements extérieurs**

- **Les aménagements extérieurs** seront composés de surfaces engazonnées et plantées, suivant le projet établi par l'Architecte.
- Les terrasses seront équipées d'un **point lumineux, d'une prise de courant**.
- **La voirie** d'accès y compris les trottoirs seront en enrobé bitumineux ou équivalent selon plan d'aménagement.
- **Les cheminements piétons** seront en enrobé bitumineux ou équivalent.
- **Les clôtures en limite de propriété** seront réalisées par un muret surmonté d'un grillage, suivant le projet établi par l'Architecte.

#### **Locaux communs**

- Une aire de stockage des ordures ménagères, de dimensions conformes au tri sélectif, sera située à l'entrée du programme.
- Un ensemble de boîtes aux lettres sera situé à côté du portail principal.

### IV-SECURITE

**Nous portons une attention toute particulière à la conception de nos immeubles en matière de sécurité :**

- **L'entrée de l'immeuble** est conçue avec une porte vitrée contrôlé par **clef, digicode, Vigik et Vidéophone**, commande d'ouverture à partir des appartements.
- **L'entrée des garages et parkings** est conçue avec un portail contrôlé par **télécommande, digicode et Vigik**.
- **Les portes palières d'appartements** sont à âme pleine. Elles reçoivent une serrure de sécurité à 3 points classée **A2P\***.
- **L'éclairage du palier** se fait automatiquement par détecteurs de présence